

Synthèse Débat National sur l'avenir de l'École

Arrondissement : Foix

Réunions d'écoles publiques ouvertes à tous.

03 Vers quel type d'égalité l'École doit-elle tendre ?

Comment les parents choisissent-ils l'établissement et qui le choisit en réalité, sous quels critères ? Il n'y a pas ou très peu de sectorisation à l'école primaire, donc les parents ont une liberté totale d'école.

Dans le 2° degré, la sectorisation existe, donc pas de choix pour les parents à priori, comment appréhendent-ils le problème ?

Pourquoi changent-ils leurs enfants d'école au primaire ? Le choix est souvent affaire de relationnel car la proximité des enseignants induit parfois des relations tendues ou peu professionnelles. Par contre, cette proximité peut aussi amener à un dialogue profitable qui rend les choses plus simples. On pourrait, en cas de litige envisager la présence d'un médiateur.

L'école devient un enjeu de consumérisme si le dialogue ne s'installe pas. Il serait mieux d'arriver à dépasser le stade de l'affectif avec les enseignants. Ceci se passe plus rarement au collège où les parents sont plus difficilement accueillis.

Ce qui ressort encore une fois, c'est le choix de la société de consommation qui s'insinue de plus en plus partout.

Pour l'école primaire, ce sont les mairies qui inscrivent, le coût est supporté par les mairies si les enfants vont ailleurs, donc les parents se voient souvent déboutés de leur demande, le choix se fait alors vers l'école privée.

On assiste à une ghettoïsation de l'école, fait de société.

Proposition : il est nécessaire d'avoir plus de mixité sociale, de revoir aussi la politique d'urbanisation, la ZEP n'est pas suffisante.

L'égalité des chances passe par la qualité des enseignants en présence des élèves, la qualité de la formation est donc mise en jeu.

Les propositions chèque école ? Les parents pourraient choisir leur établissement en toute liberté, mais selon quels critères ?

Proposition sociale : ôter le mot compétition et concurrence entre les établissements, il ne pourrait plus y avoir ainsi de choix d'établissement scolaire puisque tous auraient les mêmes moyens et les mêmes critères d'évaluation.

Il faut absolument veiller à ce que, in fine l'école ne choisisse pas ses élèves.

Propositions de mise en œuvre :

Quel dispositif de formation mettre en place afin que le fossé ne se creuse pas entre enseignants et enseignés, quelles spécialisations devrait-on attendre des enseignants, est-il nécessaire de former plus les enseignants ?

L'hétérogénéité de l'école: les enseignants connaissent-ils vraiment les enfants qui sont face à eux, les IUFM forment-elles les enseignants à affronter des publics de plus en plus divers ?

L'École Normale était un ascenseur social et les maîtres formés en leur sein mieux en phase avec les élèves. Aujourd'hui, les professeurs d'école sont éloignés, de par leurs origines sociales et culturelles, de la réalité de l'école de la République, par définition hétérogène.

Le service public est le seul garant de l'égalité sans partage, égalité des crédits, homogénéisation des moyens financiers et en personnels, c'est plus cela le sens vrai de la discrimination positive. Les maîtres doivent exiger un minimum vital, mais il faut amener l'enfant au maximum de réussite par les formations des personnes qui sont là pour encadrer.

L'égalité dans l'école, c'est aussi la gratuité pour tous et de manière effective qui vient de l'état et non des communes.

Le pédagogique et la culture de la pédagogie qu'en reste-t-il dans le cadre de la formation initiale et continue.

Qu'en est-il de la scolarisation des deux ans ? Il faut accueillir de manière effective les petits ce qui nécessite de mettre en place des lieux adéquats et des enseignants mieux formés. En effet, il fut pouvoir scolariser tous les enfants quand les parents le demandent, souvent, les places en crèche sont insuffisantes. Il faut sérieusement envisager les moyens de scolariser les tout petits.

Les ZEP devraient être étendues et continuées réellement au collège et pourquoi pas une scolarisation obligatoire jusqu'à 18 ans pour conforter les formations. Une vraie continuité des enseignements devrait se mettre en place entre le CM2 et la 6^e.

Classes hétérogènes : comment les gère-t-on ?

Les enfants en difficulté sont mieux dans les classes hétérogènes liées entre autre à la mixité sociale. Cette situation se compense par de réels moyens en personnels formés et compétents dans des classes moins chargées en élèves. La classe hétérogène est toujours souhaitée.

15 Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

L'incivilité ne concerne pas que les familles en difficultés.

Les REAPP : quels rôles pourraient-ils jouer pour pallier à ce qui n'existe plus dans la société, présence des parents et grand-parents, personnes proches et à l'écoute.

Il faudrait que ces réseaux fonctionnent de manière informelle et conviviale pour être de plus en plus efficaces.

Il serait bon que, pour lutter contre les incivilités, le respect des lois de la république soit effectif pour tout le monde dans la société, pas de passe droits, respect des comportements sociaux...

Les comportements des adultes, les comportements familiaux, induisent souvent le comportement scolaire des enfants. Les enfants ont des droits ; ils ont aussi des devoirs que l'on ne pointe pas assez suffisamment dans les classes où les règles de vie tiennent parfois plus du folklore pédagogique que d'une réelle réflexion du groupe.

Les structures en place au collège sont-elles facteur de violence ? Les conseils de classe sont une structure parfois violente et quelque part incivile où les adolescents ne se retrouvent pas, les critères de ces institutions ne seraient-elles pas obsolètes ?

Le « Vivre ensemble » n'est plus assez travaillé après l'école primaire, il faudrait discuter davantage.

La violence à l'école : la terminologie est-elle sérieuse ?

La nécessité d'un observatoire des réalités du terrain serait indispensable pour pouvoir réellement évaluer les critères de cette violence et les actes d'incivisme caractérisés, un besoin de bon sens est indispensable.

Mr l'Inspecteur rappelle qu'une cellule ministérielle est en place à cet effet.

Nécessité de l'implication des équipes : des expériences ont été menées qui se sont avérées très positives quant à la régulation des problèmes de discipline dans certains collèges.

Le problème du relationnel : les enfants sont mieux gérés mais les parents sont plus agressifs parfois en primaire car plus accueillis ; c'est l'avantage de l'école primaire, c'est aussi une meilleure connaissance des problèmes familiaux en particulier, le dialogue est plus facile à nouer qu'au collège.

L'appropriation des lieux : ce serait aussi une solution pour régler les problèmes qui sont afférents à l'accueil et aux déplacements des enfants. Ce qui se fait à la maternelle pourrait être étendu à tout le cursus scolaire.

Il faut resserrer les liens avec les familles.

L'autorité par opposition à autoritarisme : l'autorité se partage dans le cadre d'un meilleur dialogue avec les élèves, mais aussi leur famille.

La sanction est renvoyée au groupe c'est une technique appliquée notamment par Freinet.

La sanction doit être la même pour tous, mais elle peut être discutée. Il faut laisser une grande place à la parole.

La société semble en déphasage avec les principes de l'école républicaine.

Proposition de valoriser aussi la récompense.

L'école comme dernier rempart de la société ? L'enfant doit trouver ses limites au sein de l'école mais aussi dans sa famille ou l'éducation doit retrouver sa vraie place. Il y a souvent désaccord avec le cadre familial.

Le repérage sociologique et la liaison avec les services de justice et de police.

La prévention est-elle toujours de mise, au niveau des systèmes policiers et judiciaires pour que l'école travaille en partenariat dans un objectif de réelle prévention.

Le juge aussi pourrait rencontrer les enseignants.

Police, justice et service sociaux devraient fonctionner en plus étroite corrélation

18 Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'État et des collectivités territoriales ?

L'école doit rester compétence de l'état. Comme la Santé, l'éducation n'est pas une marchandise.

Les moyens de la décentralisation : toutes les communes n'ont pas les mêmes.

L'engagement de l'état doit rester fort pour que les choses ne deviennent pas plus inégalitaires qu'elles ne sont.

Les financements sont mis en place et l'Europe que devient-elle à ce niveau ?

Les transferts de compétences sont flous, il faut plus de clarté pour les communes.

Les moyens sont très divers s'il n'y a pas de péréquation entre les différentes communes dans le cadre de l'impôt local.

Pour l'université, on se dirige vers encore plus d'inégalité.

Le service public a une image de plus en plus mauvaise auprès du citoyen.

Déconcentration/décentralisation : quelle différence ?

C'est affaire de moyens, c'est aussi affaire de principes.

Tous les personnels quels qu'ils soient doivent rester de la compétence de l'état.

L'état doit être le garant de la non valeur marchande de l'éducation, il faut qu'il y ait nettement rupture sur les notions de service public avec une quelconque dérive de mercantilisme.

Une loi garantirait la non-valeur marchande de l'école.

Les ATSEM devraient avoir une vraie formation, un vrai statut avec compétence de l'état, il y aurait aussi une plus juste répartition des personnels dans les communes.

Compétence de l'état sur les programmes : égalité des programmes doit être garantie la même pour tous.

La formation doit aussi être conservée comme compétence de l'état.

Afin de préserver des compétences de savoirs être, il ne doit pas y avoir qu'une formation très localisée.

La formation peut être localisée si elle reste ouverte afin que la mobilité des personnels ne soit pas handicapée.